

COOPÉRATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS

10.1 Durant cette session, le Comité scientifique est présidé par K. Sullivan, vice-président du Comité scientifique.

Coopération avec le Système du Traité sur l'Antarctique

CPE

10.2 N. Gilbert fait référence au compte rendu du secrétaire exécutif sur sa participation à CPE X (New Delhi, Inde, avril/mai 2007) (CCAMLR-XXVI/BG/4), en notant que le Comité scientifique et le CPE ont à aborder un nombre de plus en plus important de questions d'intérêt commun.

10.3 N. Gilbert rappelle à la réunion que le Protocole relatif à la protection de l'environnement prévoit d'appliquer la désignation d'espèces spécialement protégées à certaines espèces antarctiques. À CPE X, le Comité a examiné la possibilité de désigner les pétrels géants antarctiques comme espèces spécialement protégées. Toutefois, en l'absence d'une évaluation scientifiquement démontrable de l'état de l'espèce, le Comité n'a pu justifier prendre une telle décision. En attendant sa prochaine réunion, le CPE travaille avec le SCAR et l'ACAP sur la préparation d'une évaluation plus approfondie de l'état des pétrels géants antarctiques. N. Gilbert demande aux Membres du Comité scientifique qui auraient des données pertinentes de bien vouloir les fournir au SCAR en vue de faciliter cette évaluation.

10.4 À CPE X, le Comité a décidé de maintenir les phoques de Ross sur la liste des espèces spécialement protégées en raison de l'incertitude sur l'état de cette espèce.

10.5 N. Gilbert note que les dispositions du Protocole relatives aux espèces spécialement protégées constituent un outil de gestion permettant de maintenir une coopération permanente entre le CPE et le Comité scientifique.

10.6 N. Gilbert indique que le CPE a l'intention, lors de sa prochaine réunion, de concentrer toute son attention sur la question du contrôle à long terme et se déclare satisfait de l'offre de l'observateur de la CCAMLR de rendre compte des leçons apprises dans l'élaboration du programme de contrôle de l'écosystème de la CCAMLR.

10.7 R. Holt accueille favorablement le rapport du CPE et relève plusieurs domaines d'intérêt commun entre le CPE et le Comité scientifique qui ont besoin d'être cultivés, comme par exemple, la question des aires protégées et des zones gérées ayant une composante marine.

10.8 A. Constable approuve également le rapport et rappelle la suggestion qu'il a faite l'année dernière d'organiser un atelier mixte CPE-Comité scientifique. Pour stimuler cette proposition, il suggère que le Comité scientifique envisage de convoquer un atelier en 2009 et d'encourager les représentants du WG-EMM à y participer.

10.9 N. Gilbert se réjouit de cette proposition de réunion mixte en 2009 et propose que le CPE présente à la prochaine réunion du WG-EMM et du Comité scientifique des suggestions précises sur différents points de l'ordre du jour.

10.10 Le Comité soutient la proposition avancée dans CCAMLR-XXVI/BG/4 selon laquelle le directeur scientifique du secrétariat devrait assister régulièrement aux réunions du CPE de manière à assurer une certaine continuité dans les relations CPE-Comité scientifique, notamment au moment où le Comité scientifique change de président. Toutefois, le Comité estime également que le président du Comité scientifique devrait maintenir le rôle officiel d'observateur auprès du CPE. N. Gilbert est heureux d'apprendre que le directeur scientifique assistera aux futures réunions du CPE.

SCAR

10.11 G. Hosie a présenté un rapport (CCAMLR-XXVI/BG/36) sur le SCAR :

- i) Le SCAR, qui prépare plusieurs projets de terrain dans le cadre de l'API et a travaillé en collaboration avec la CCAMLR sur beaucoup d'entre eux, a eu une année chargée.
- ii) Le CAML a participé à la réunion de planification de CCAMLR-API pour permettre l'élargissement des travaux de recherches pélagiques de la CCAMLR pendant l'API. Le CAML a inclus les protocoles recommandés pour les campagnes d'évaluation de la CCAMLR dans les protocoles du CAML sur les secteurs pélagiques.
- iii) Le SCAR a participé à l'atelier sur la biorégionalisation avec les représentants du Projet SCAR-MarBIN et de la campagne d'évaluation de l'océan Austral du SCAR au moyen d'un CPR. Les données du CPR ont été largement utilisées pour l'analyse de la biorégionalisation pélagique, alors que, pour la classification benthique, la plupart des données biologiques provenaient du Projet SCAR-MarBIN.
- iv) Le SCAR a invité le directeur des données à la réunion du comité directeur scientifique du SCAR-MarBIN ; la participation de celui-ci à celle du SCAR-MarBIN SSC en Pologne, en juin 2007, a été bien accueillie.
- v) La campagne SO-CPR continue de développer son travail dans l'océan Austral et d'élargir le volume des données disponibles qui seront utilisées par la communauté antarctique. Le groupe d'action du SCAR sur la recherche par le biais d'un CPR est un groupe consultatif qui aide à développer la campagne. La CCAMLR étant un utilisateur important de données, le SCAR a écrit au secrétariat de la CCAMLR pour s'enquérir de la possibilité de participation d'un de ses Membres.
- vi) Le SCAR travaille sur la fusion du groupe chargé de phoques et celui des oiseaux en un nouveau groupe d'experts sur l'état et les tendances des populations de grands prédateurs. Il devrait être en mesure d'aviser la CCAMLR de toutes les informations, y compris les attributions, de ce nouveau groupe à CCAMLR-XXVII et sur la manière dont il pourra collaborer avec la CCAMLR et le WG-EMM.

- vii) Le groupe d'experts sur l'océanographie du SCAR/SCOR s'est réuni à Brême, en Allemagne, du 1^{er} au 3 octobre 2007, en vue de poursuivre les initiatives du Système d'observation de l'océan Austral (SOOS). La présidente du Comité scientifique a été invitée à la réunion ; son compte rendu figure dans le document SC-CAMLR-XXVI/BG/36. Le SOOS prévoit d'observer les changements océanographiques et météorologiques clés à travers le temps, de lier ces changements au biote et d'utiliser ces informations pour prévoir les changements futurs. Le plan de recherche sera présenté pour une nouvelle discussion à la conférence "Open Science" du SCAR à Saint-Pétersbourg, en Russie, en juillet 2008 et il est prévu de le publier en septembre 2008.
- viii) Le SCAR a chargé des experts d'établir un rapport sur l'état du système climatique de l'océan austral et de l'Antarctique (SASOCS) qui a été soumis à la CCAMLR sous la référence CCAMLR-XXVI/BG/37. Ce rapport met en lumière les changements climatiques sans précédent de ces 50 dernières années : le réchauffement des océans et la diminution des glaces des mers à l'ouest de la péninsule antarctique et dans la mer de Weddell. Les projections laissent supposer que pendant le 21^e siècle, le taux de CO₂ dans l'atmosphère doublera, et qu'on assistera au réchauffement et à la diminution des glaces des mers.
- ix) La première circulaire sur la XXX^e réunion du SCAR et la 3^e conférence "Open Science" en Russie en juillet 2008 est diffusée dans le domaine public du site de la CCAMLR, à la section "Faits nouveaux". La date limite de soumission des résumés est fixée au 15 janvier 2008. La capture et l'exploitation des ressources biologiques est l'un des nombreux thèmes qui feront l'objet de discussions. La participation de la CCAMLR à la conférence est la bienvenue.
- x) Le SCAR invitera à nouveau la présidente du Comité scientifique qui assistera, à titre d'observateur, à la XXX^e réunion du SCAR à Saint-Pétersbourg et à Moscou (réunion des délégués).
- xi) Les membres de l'exécutif du SCAR se réjouissent des liens plus étroits que la CCAMLR et le SCAR ont établis entre eux. Le SCAR est très désireux de développer ces liens, notamment en ce qui concerne les projets de recherche d'intérêt commun.

10.12 A. Constable, responsable du WG-SAM, représentera la CCAMLR au groupe d'action du SCAR sur la recherche fondée sur un CPR (paragraphe 10.11 v)).

10.13 R. Holt se réjouit du développement du nouveau groupe d'experts du SCAR sur les grands prédateurs et d'une coopération plus étroite de ce groupe avec la CCAMLR.

10.14 M. Naganobu note que la Norvège n'apparaît pas sur la figure 1 de CCAMLR-XXVI/BG/36.

10.15 S. Iversen lui répond en confirmant que la Norvège participera bien à une campagne d'évaluation dans les sous-zones 48.3 et 48.6.

SCAR-MarBIN

10.16 En 2006, le Comité scientifique a apporté son soutien à l'invitation du SCAR conviant le directeur des données à rejoindre les rangs du comité directeur international du SCAR-MarBIN afin d'améliorer l'échange des données et de consolider les liens qui existent entre le SCAR et la CCAMLR. Le directeur des données a participé à la réunion de ce comité qui s'est déroulée à Bialowieza, en Pologne, du 6 au 9 juin 2007 ; les frais de voyage ont été pris en charge par le SCAR (SC-CAMLR-XXVI/BG/12).

10.17 Les résultats de la réunion du comité directeur international présentant un intérêt particulier pour la CCAMLR sont les suivants :

- i) complément des données agrégées sur la présence de krill, fourni par la CCAMLR par l'intermédiaire de Volker Siegel (Communauté européenne) ;
- ii) avancement dans l'établissement de la base de données de la diversité benthique de la baie de l'Amirauté comme réseau secondaire du SCAR-MarBIN ;
- iii) développement d'un guide de terrain interactif sur l'Antarctique et de clés d'identification et améliorations apportées au registre des espèces marines de l'Antarctique ;
- iv) contribution du SCAR-MarBIN à l'atelier de la CCAMLR sur la biorégionalisation ;
- v) demande de soumission d'éléments de métadonnées présentée à la CCAMLR par le SCAR-MarBIN ;
- vi) le comité directeur international tiendra ses prochaines réunions en 2008.

10.18 La demande de soumission d'éléments de métadonnées au SCAR-MarBIN présentée à la CCAMLR par le comité directeur international rejoint l'intérêt croissant des utilisateurs de données pour le développement des métadonnées de la CCAMLR. Les métadonnées décrivent comment, quand et par qui, un jeu particulier de données aura été collecté et comment les données sont formatées (c'est-à-dire, des données décrivant des données). Les métadonnées sont essentielles pour comprendre les informations stockées dans les grandes bases de données et sont devenues de plus en plus importantes dans les applications sur le Web et la dissémination d'informations.

10.19 À la lumière de cet intérêt croissant pour les métadonnées, le secrétariat propose d'en développer des éléments pour les jeux de données de pêche et scientifiques détenus dans la base de données de la CCAMLR. Ces métadonnées seraient mises à la disposition du public sur le site de la CCAMLR et les métadonnées pertinentes seraient soumises au SCAR-MarBIN et, s'il y a lieu, à d'autres collaborateurs internationaux (par ex., FIRMS).

10.20 Le Comité scientifique approuve la proposition du secrétariat de développer les métadonnées de la CCAMLR.

Rapports des observateurs d'organisations internationales

ASOC

10.21 Rodolfo Werner attire l'attention sur les documents présentés par l'ASOC (CCAMLR-XXVI/BG/25 et BG/27).

10.22 En ce qui concerne la pêcherie antarctique de krill, l'ASOC est satisfait des travaux d'intersession du Comité scientifique visant à la mise en place d'options de gestion pour la pêcherie de krill dans les SSMU du sud-ouest de l'Atlantique. Il est également heureux qu'un atelier ait été organisé en mai 2007 par le Lenfest Ocean Program pour identifier et résoudre les incertitudes clés des modèles de gestion des pêcheries de krill. Ce travail scientifique est crucial pour progresser vers une gestion écosystémique des pêcheries de krill.

10.23 L'ASOC accueille favorablement l'approche progressive adoptée par le Comité scientifique vis-à-vis de l'établissement de limites de capture de krill dans les SSMU et espère que ce type d'approche progressive prendra dûment compte des incertitudes scientifiques entourant toujours le krill et des interactions prédateurs-proies. À cet égard, parmi les tâches urgentes, il convient de parvenir à une meilleure couverture de la pêcherie de krill par les observateurs scientifiques, or l'ASOC regrette vivement la position de l'un des Membres qui, sans fondement scientifique, empêche toujours le Comité scientifique de présenter des avis à la Commission sur cette question. Il conviendrait que le Comité scientifique, lorsqu'il présente des avis sur les limites de capture des diverses SSMU, ne perde pas de vue le manque de données régulières dû au fait que les observateurs scientifiques ne peuvent couvrir la pêcherie sur tous les lieux de pêche et toutes les saisons.

10.24 L'ASOC attend avec impatience de constater l'avancement des options de gestion des SSMU du sud-ouest Atlantique et espère que la 1^{ère} étape du processus favorisera les options qui réduisent au minimum l'impact sur les prédateurs dépendant du krill, comme l'exige l'Article II de la Convention. En outre, la CCAMLR devrait adopter au plus tôt un système de gestion rétroactive adaptative qui, au moyen des données de suivi, détecte l'impact potentiel de la pêche sur les populations de prédateurs et adopte les mesures de gestion voulues. L'ASOC s'inquiète du fait que le nombre de sites de contrôle du CEMP ait baissé d'année en année et qu'à l'expansion prévue de la pêcherie de krill ne correspond pas un investissement à la hauteur de l'effort de suivi nécessaire pour une gestion appropriée de la pêcherie. L'ASOC estime que le manque de données de contrôle des prédateurs est un problème. Il ne devrait y avoir aucune expansion de la pêcherie, en intensité ou géographique, tant qu'un programme exhaustif de gestion n'aura pas été mis en place et appliqué.

10.25 L'ASOC trouve préoccupante la proposition d'introduction de pêche au krill au chaluts-bœufs en Antarctique. Il s'agit là d'une nouvelle méthode qui n'a encore jamais été utilisée en Antarctique, mais ailleurs, elle est controversée, accusée de capturer des oiseaux et mammifères marins. L'ASOC se dit préoccupée du fait que, si cette méthode devait être autorisée, il serait essentiel que tous les navires embarquent des observateurs scientifiques de la CCAMLR pour évaluer l'impact sur la capture accidentelle d'oiseaux et de mammifères marins et la capture accessoire de poissons.

10.26 A l'égard de la biorégionalisation de l'océan Austral, l'ASOC est satisfaite des travaux d'intersession menés par la CCAMLR et le Comité scientifique, dont, en particulier, l'atelier CCAMLR sur la biorégionalisation de l'océan Austral en août 2007 et les travaux d'intersession ultérieurs sur la classification des habitats benthiques de l'océan Austral.

10.27 L'ASOC se félicite du fait que le Comité scientifique approuve les résultats de l'atelier CCAMLR, et en particulier la méthodologie générale ayant permis la régionalisation à grande échelle de l'océan Austral réalisée par l'atelier 2006 de Hobart. Elle est, de plus, satisfaite de l'approbation des autres travaux d'intersession sur la classification des habitats benthiques, ces travaux supplémentaires rehaussant significativement les travaux de l'atelier 2006 de Hobart. Par ailleurs, l'ASOC est heureuse de constater que le Comité scientifique approuve le fait que, à grande échelle, la biorégionalisation primaire réalisée par l'atelier 2006 de Hobart est un outil de travail utile qui pourrait servir à guider la gestion spatiale de la zone de la Convention. Elle se réjouit du fait que le Comité scientifique convient que les États devraient poursuivre la planification à échelle précise au niveau régional et elle les encourage à suivre cette recommandation.

10.28 L'ASOC est heureuse que la proposition de distribution du rapport de l'atelier CCAMLR aux membres du CPE, offerte par les présidents de la CCAMLR et du CPE, ait suscité un si vif intérêt. Elle appuie tout particulièrement le vœu exprimé par le président du CPE, de participer à une relation de partenariat avec la CCAMLR.

10.29 L'ASOC note que le Comité scientifique reconnaît que toutes les attributions définitives de l'atelier CCAMLR sur la biorégionalisation n'ont pas été traitées, comme par exemple la procédure d'identification des aires à protéger pour poursuivre les objectifs de conservation de la CCAMLR. L'ASOC, notant, par ailleurs, les travaux renvoyés au WG-EMM par le Comité scientifique, avait espéré que ce dernier aurait donné des avis précis sur l'établissement d'une procédure d'identification des aires à protéger ainsi que des directives non-équivoques sur l'application des travaux d'intersession en vue des prises de décision sur le plan géographique. De plus, l'ASOC encourage le Comité scientifique à utiliser les résultats de la biorégionalisation dans d'autres prises de décision pertinentes comme, par exemple, lors de l'évaluation de l'impact de la pêche et autre exploitation des espèces.

10.30 À l'égard de la capture accidentelle d'oiseaux de mer, l'ASOC félicite les gouvernements et les pêcheurs qui sont parvenus à maintenir cette capture à des niveaux remarquablement peu élevés. Elle est particulièrement heureuse qu'en matière de capture accidentelle, la France se soit engagée à améliorer la performance de ses pêcheurs détenteurs de licences et l'exhorte à tenter d'atteindre le même niveau de performance que les autres membres de la CCAMLR.

10.31 En ce qui concerne la capture accidentelle d'oiseaux de mer en dehors de la zone de la CCAMLR, l'ASOC partage l'inquiétude de membres de ce comité quant au fait que, ni les membres de la CCAMLR, ni d'autres ORGP ayant compétence sur l'aire de répartition d'oiseaux de mer de l'océan Austral, n'ont répondu aux demandes de la CCAMLR qui souhaite voir résoudre leurs problèmes de capture accidentelle d'oiseaux de mer dans le but d'atteindre une réduction de cette capture similaire à celle réalisée par la CCAMLR. L'ASOC exhorte les délégués à s'assurer que leurs gouvernements tiennent compte des demandes formulées par la CCAMLR et qu'ils s'efforcent avec les États du pavillon et les ORGP concernés de mettre en place des stratégies de réduction de la capture accidentelle.

10.32 À l'égard de la pêche scientifique, l'ASOC exprime sa profonde inquiétude quant à la discussion de projets de pêche de recherche à des niveaux semblables à ceux de la pêche commerciale, en haute mer, dans des régions faisant l'objet de niveaux déjà fort inquiétants de pêche INN. L'ASOC note que l'exemption pour la recherche prévue par la mesure de conservation 24-01 n'est pas conçue pour permettre l'exploitation commerciale inopportune, comme cela s'est déjà produit dans d'autres forums.

10.33 Concernant la pêche de fond, l'ASOC félicite le WG-FSA de ses travaux sur l'examen exhaustif de la résolution AGNU 61/105 sur cette question. Elle note l'importance de l'empreinte écologique dans la mise en œuvre de la résolution de l'AGNU et exhorte le Comité scientifique à trouver le moyen de résoudre cette question.

Rapports des représentants de la CCAMLR aux réunions d'autres organisations internationales

CBI

10.34 La 59^e réunion du Comité scientifique de la Commission baleinière internationale (SC-CBI) s'est tenue à Anchorage, Alaska (États-Unis) du 7 au 18 mai 2007. La capture de 1 847 grosses baleines, pour la plupart des petits rorquals, a été déclarée à la CBI en 2006. La chasse scientifique japonaise à la baleine dans l'océan Austral a capturé 508 petits rorquals en 2006/07. Outre les captures directes, les déclarations font état de 258 grosses baleines tuées dans les captures accidentelles et la collision avec les navires. En 2006, ce sont 2 105 baleines qui ont été tuées.

10.35 Un état d'avancement a été présenté sur la préparation de l'atelier CCAMLR-CBI prochain – sur l'examen des données requises pour créer des modèles de l'écosystème –, qui se tiendra à Hobart (Australie) en août 2008. Il a alimenté les discussions sur l'atelier menées par la suite au sein du WG-EMM et du WG-FSA. La CBI a continué l'évaluation en profondeur des petits rorquals de l'hémisphère sud. Il n'a toujours pas été possible d'expliquer les différences importantes entre les estimations des campagnes circumantarctiques I et II et celle de la campagne circumantarctique III. Les changements de répartition et d'abondance des glaces de mer ont été considérés comme l'une des causes possibles de ces différences. De nouvelles informations ont, de plus, été présentées sur la répartition, les déplacements, la structure et l'abondance des stocks de cachalots pygmées et de baleines bleues. L'abondance actuelle de ces dernières dans l'océan Austral est estimée à 2 400. Le programme JARPA sur la chasse scientifique à la baleine dans l'océan Austral a été réexaminé par le SC-CBI à Tokyo (Japon) en décembre 2006 et plusieurs améliorations possibles ont été discutées par le groupe chargé de la révision. Le SC-CBI n'a pas disposé de suffisamment de temps pour examiner les propositions de recherche continue du Japon. Toutefois, aucun changement marquant n'apparaît dans cette proposition depuis le dernier examen par le SC-CBI.

10.36 La CBI tiendra en Italie un atelier sur les cétacés et le changement global au cours des six derniers mois de 2008. Elle compte sur la forte participation des membres de la CCAMLR pour que cet atelier remporte un vif succès.

Quatrième symposium international sur la production du zooplancton

10.37 So Kawaguchi (Australie) fait le compte rendu du quatrième symposium international sur la production du zooplancton : "Forçage anthropique et climatique des populations de zooplancton", qui s'est déroulé à Hiroshima (Japon) du 28 mai au 1^{er} juin 2007 sous le triple parrainage du PICES, du CIEM et du GLOBEC. Ce symposium comportait 10 sessions thématiques et trois ateliers couvrant de nombreuses disciplines. Plus de 400 délégués de 54 pays différents y ont assisté.

10.38 Ce symposium a donné lieu à de nombreuses présentations sur l'océan Austral et, principalement, dans le cadre de l'atelier intitulé "Recherche sur le krill : état actuel et à venir", auquel ont assisté la plupart des scientifiques travaillant actuellement sur le krill.

10.39 Deux volumes spéciaux vont être publiés, un volume général sur l'ensemble du symposium, et un volume sur la biologie et l'écologie du krill. De plus amples informations peuvent être obtenues sur le site de PICES (www.pices.int/meetings/international_symposia/2007_symposia/4th_Zooplankton/4th_Zoopl.aspx).

CWP

10.40 Le Groupe de travail de coordination des statistiques de pêche (CWP) procure un mécanisme pour la coordination des programmes statistiques des pêcheries d'organes de pêche régionaux et d'autres organisations intergouvernementales responsables de statistiques de pêche.

10.41 Le directeur des données a participé à la vingt-deuxième session du CWP qui s'est tenue à l'OAA, à Rome, du 27 février au 2 mars 2007 (SC-CAMLR-XXVI/BG/7). Parmi les conclusions de cette réunion, celles qui présentent le plus d'intérêt pour la CCAMLR sont les suivantes :

- i) Le CWP examinera les critères utilisés par les membres pour définir les navires de pêche INN, ainsi que les méthodes suivies pour l'estimation des captures INN, dans le but d'harmoniser ces critères et ces méthodes.
- ii) Le CWP recommande à l'OAA d'établir une base de données consolidées fondée sur les données des ORP d'accès public (données STATLANT, par ex.).
- iii) Conformément aux amendements de la législation européenne, EUROSTAT et le CIEM sont maintenant tenus de déclarer les données de capture par ZEE nationale et pour la haute mer. Le CWP considère qu'il s'agit ici d'un fait important, notamment à la lumière des recommandations de l'AGNU qui souhaite l'amélioration des données nécessaires à la gestion des stocks de poissons chevauchants et migrants. Le CWP encourage d'autres membres à mettre en œuvre des mesures permettant de distinguer les captures des eaux nationales de celles des eaux internationales.
- iv) Le CWP accepte de peaufiner les normes de données de meilleures pratiques pour le suivi écosystémique des pêcheries.

- v) Les systèmes de documentation des échanges commerciaux sont maintenant communément utilisés dans les ORP thonières et les systèmes d'authentification des captures deviennent de plus en plus courants. Le CWP recommande de charger les pays importateurs et exportateurs de transmettre l'intégralité de la documentation de leurs échanges commerciaux aux ORP, ce que seule la CCAMLR est parvenue à réaliser pleinement.
- vi) Le CWP accepte d'échanger des informations avec le Réseau MCS qu'il invite à participer aux prochaines sessions du CWP à titre d'observateur.
- vii) L'OAA effectue actuellement un examen des systèmes de VMS qui aidera au développement du NAF (North Atlantic Format) et à définir le rôle que jouera le CWP sur cette question.
- viii) Le CWP décide de convoquer une réunion intersessionnelle au secrétariat de l'OPANO au milieu de l'année 2008 et nomme D. Ramm (directeur des données) vice-président pour la période d'intersession.

10.42 Le Comité scientifique examine la recommandation du CWP selon laquelle les statistiques de capture devront être déclarées séparément pour les ZEE nationales et pour la haute mer, conformément à la question 13 de l'ordre du jour.

5^e Conférence internationale des observateurs de pêche

10.43 En 2006, le Comité scientifique a approuvé la participation de l'analyste des données des observateurs scientifiques et du chargé des affaires scientifiques et du respect de la réglementation à la 5^e conférence internationale des observateurs de pêche qui s'est tenue à Victoria (Canada) du 14 au 18 mai 2007.

10.44 La conférence était axée sur les normes de sécurité et de formation des observateurs et comportait des sessions sur la formation à la sécurité, des programmes de formation et des méthodes de collecte de données. La conférence comptait également une séance réservée aux affiches à laquelle le secrétariat a soumis une affiche intitulée "Utilisation des données des observateurs dans les décisions de gestion prises par la CCAMLR à l'égard des pêcheries de l'Antarctique".

10.45 Les informations obtenues pendant la conférence ont aidé à guider la révision de la formation des observateurs par le secrétariat (SC-CAMLR-XXVI/BG/9 Rév. 1).

10.46 Le Comité scientifique reconnaît l'intérêt de la participation du secrétariat à la conférence et approuve la participation de l'analyste des données des observateurs scientifiques à la prochaine conférence internationale des observateurs des pêches qui se déroulera aux États-Unis en mai 2009.

Coopération future

10.47 Le Comité scientifique prend note de plusieurs réunions internationales pertinentes et nomme les observateurs suivants :

- 10^e session du Comité scientifique de la CTOI, du 5 au 7 novembre 2007, Seychelles : le Royaume-Uni (voir paragraphe 10.48) ;
- Atelier de l'OAA sur les données et la connaissance des pêcheries de haute mer, du 5 au 7 novembre 2007, Rome, Italie : le directeur des données (participation financée par l'OAA) ;
- Quatrième forum international des pêcheurs (IFF4), du 12 au 15 novembre 2007, Puntarenas, Costa Rica : les États-Unis (E. Melvin) ;
- CoML – Réunion de tous les programmes, du 12 au 18 novembre 2007, Auckland, Nouvelle-Zélande : la Nouvelle-Zélande ;
- Premier symposium "Open Science" sur l'impact climatique sur les grands prédateurs océaniques (CLIOTOP), du 3 au 7 décembre 2007, La Paz, Mexico : les États-Unis (G. Watters) ;
- Symposium international sur les faits nouveaux dans le domaine du marquage et de sa technologie, du 24 au 28 février 2008, Auckland, Nouvelle-Zélande : la Nouvelle-Zélande (N. Smith) ;
- 60^e réunion annuelle du SC-CBI, du 1^{er} au 13 juin 2008, Santiago, Chili : l'Allemagne (K.-H. Kock) ;
- CEP XI, du 2 au 6 juin 2008, Kiev, Ukraine : présidente du Comité scientifique (représentant) et directeur scientifique de la CCAMLR ;
- 6^e symposium du CIEM sur l'acoustique applicable aux pêcheries : Approche écosystémique de l'acoustique et de technologies complémentaires applicables aux pêcheries (SEAFACETS), du 16 au 20 juin 2008, Bergen, Norvège : le Royaume-Uni ;
- WGFASST du CIEM, le 23 juin 2008, Bergen, Norvège : la Norvège ;
- Réunions du SCAR, Saint-Petersbourg, Russie :
Système d'observation de l'océan Austral (SOOS), les 3 et 4 juillet 2008 ; Semaine de la science, XXX^e SCAR, du 5 au 7 juillet 2008 ; et SCAR-IASC Open Science Conference, du 8 au 11 juillet 2008 : le responsable de la liaison avec le SCAR (G. Hosie)
Comité directeur SCAR-MarBIN (dates à préciser) : le directeur des données ;
- XXX^e réunion des délégués du SCAR, du 14 au 16 juillet 2008, Moscou, Russie : le responsable de la liaison avec le SCAR, G. Hosie ;
- Quatrième réunion du comité consultatif de l'ACAP (AC4), du 22 au 25 août 2008, Le Cap, Afrique du Sud : l'Afrique du Sud ;

- Quatrième conférence internationale sur la biologie et la conservation des albatros et des pétrels, du 11 au 15 août 2008, Le Cap, Afrique du Sud : l'Afrique du Sud ;
- Réunions de la CCSBT, Nouvelle-Zélande (dates et lieu à préciser) : la Nouvelle-Zélande (voir paragraphe 10.48) :
13^e réunion du Comité scientifique, du 2 au 12 septembre, Rotorua
15^e réunion annuelle de la Commission, du 14 au 17 octobre, Auckland ;
- 4^e réunion annuelle du Comité scientifique de l'OPASE, du 2 au 3 octobre 2008, Windhoek, Namibie : la Norvège (voir paragraphe 10.48) ;
- Symposium et réunion générale du 50^e anniversaire du SCOR, du 20 au 24 octobre 2008, Woods Hole, MA, USA : à préciser ;
- 5^e congrès mondial des pêches, Symposium: pêcheries des monts sous-marins, de l'exploitation non réglementée à l'utilisation durable, du 20 au 24 octobre 2008, Yokohama, Japon : le Japon ;
- Conférence mondiale sur la biodiversité marine, du 11 au 15 novembre 2008, Valence, Espagne : à préciser ;
- Réunion intersessionnelle du CWP, Secrétariat de l'OPANO, Dartmouth, Canada (dates à préciser) : le directeur des données ;
- 4^e session ordinaire du Comité scientifique du CPPCO (date et lieu à préciser) : à préciser (voir paragraphe 10.48).

10.48 Le Comité scientifique charge les deux responsables du WG-IMAF *ad hoc* et le secrétariat de préparer un dossier de documentation pour représentants aux réunions d'ORGP, lequel couvrirait la résolution 22/XXV (Actions internationales visant à réduire la mortalité accidentelle des oiseaux de mer liée à la pêche) et les évaluations de risque effectuées par le WG-IMAF (WG-FSA-07/P2).